



LE DÉFI CARBONEUTRE LETTRE D'ENGAGEMENT

En remplissant cette lettre d'engagement, vous acceptez volontairement de fournir les renseignements personnels demandés ci-dessous (nom de l'entreprise, nom et titre du signataire) à Environnement et Changement climatique Canada. Ces renseignements seront utilisés uniquement par et pour le programme Défi carboneutre et seront protégés de manière appropriée.

J'ai le plaisir de confirmer que _____ s'engage à se joindre au Défi carboneutre et à se fixer un objectif visant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En signant cette lettre et en choisissant correctement l'un des trois volets de participation ci-dessous, nous acceptons de respecter les exigences du Défi mentionnées ci-dessous :

1. Élaborer un plan de carboneutralité préliminaire dans les 12 mois suivant l'adhésion au Défi et un plan de carboneutralité complet dans les 24 mois suivant l'adhésion au Défi;
2. Fixer au moins deux objectifs provisoires de réduction des émissions compatibles avec l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, ou au moins un objectif provisoire de réduction des émissions compatible avec l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2040 (aucun objectif provisoire de réduction des émissions n'est requis si l'on veut atteindre la carboneutralité d'ici 2030 ou plus tôt);
3. Rendre compte des progrès réalisés chaque année ainsi que revoir et mettre à jour le plan de carboneutralité au moins une fois tous les cinq ans;
4. Soumettre les questionnaires de participation au Défi carboneutre pour s'assurer que les exigences minimales sont respectées et pour déterminer le positionnement dans le niveau de participation approprié.

Volet 1 – Grands émetteurs industriels : notre association industrielle s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un plan pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour l'ensemble des émissions de portée 1 et 2, et à envisager l'inclusion des catégories d'émissions de portée 3 les plus pertinentes pour notre industrie dans le plan de carboneutralité.

Volet 2 – Institutions financières : notre association industrielle s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un plan pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour l'ensemble des émissions de portée 1 et 2 ainsi que pour nos émissions de portée 3 liées à nos portefeuilles d'investissement et/ou de prêts (portée 3 catégorie 15).

Volet 3 – Toutes les autres industries : notre association industrielle s'engage à élaborer et à mettre en œuvre un plan pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050 pour l'ensemble des émissions de portée 1 et 2, et à inclure la seule catégorie d'émissions de portée 3 la plus pertinente pour notre industrie dans le plan de carboneutralité (notez que les petites et moyennes entreprises sont exemptées de l'exigence de la portée 3).

Mon association compte 499 employé(e)s ou moins.

Ainsi, nous sommes fiers d'être reconnus par le Défi carboneutre, et de nous joindre à des entreprises de l'ensemble du Canada qui partagent la même ambition.

Veuillez envoyer la lettre signée à defizeronet-netzerochallenge@ec.gc.ca.

Signature : _____ **Date :** _____

Nom du signataire : _____

Poste ou titre du signataire : _____